

Appliquer la biosécurité aviaire

Public cible

Agriculteurs-trices et porteurs de projet du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Objectifs

Acquérir les bases de la biosécurité aviaire pour l'appliquer sur son élevage de volailles biologiques

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Présentation de la formation et des participants
- Les virus Influenza
- Situation épidémiologique
- Biosécurité, notion de réservoirs, vecteurs et principes de précaution
- Unités de production et flux de circulation
- Plan de nettoyage et désinfection : les différentes étapes pour nettoyer correctement son bâtiment
- Exemples
- Établir le plan papier de chaque exploitant présent à la formation puis le schéma avec tous les flux
- Evaluation des acquis (quizz et correction collective)
- Bilan de la formation

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

03 juin 2021

08:30 - 16:15 (7hrs)

84000 Avignon

Oriane Malburet Vye, vétérinaire à vétôpole26

Financeur(s)



Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 03/06/2021

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCO possible)

Plus de renseignements

Oriane Mertz

oriane.mertz@bio-provence.org

M.I.N. 5 - 15 Avenue Pierre Grand
84 953

CAVAILLON Cedex

Tel. 04 32 50 24 56

www.bio-provence.org

N° d'organisme de formation :

93840249684

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :